

Notice de montage et de mise en service

Station de recharge pour vélo électrique

Valable pour les variantes de produit suivantes :

2663-0104XX-0461414

Station pour vélos électriques composée d'un module avec au total 4 compartiments de recharge, avec 2 prises par compartiment



2663-0204XX-0861414

Station pour vélos électriques composée de 2 modules avec au total 8 compartiments de recharge, avec 2 prises par compartiment



2663-0304XX-1261414

Station pour vélos électriques composée de 3 modules avec au total 12 compartiments de recharge, avec 2 prises par compartiment



2663-0404XX-1661414

Station pour vélos électriques composée de 4 modules avec au total 16 compartiments de recharge, avec 2 prises par compartiment



- Le « XX » dans la référence correspond à la variante de couleur du corps/des portes
- En option, avec éclairage LED dans le toit
- **Les systèmes de fermeture** suivants sont disponibles pour les portes des compartiments:
 - Serrure à cylindre avec 2 clés
 - Serrure à consigne
 - Serrure à code PIN, alimentée par piles
 - Serrure RFID, alimentée par piles
 - Système de verrouillage par code QR et smartphone



Contenu :

1. Usage prévu et utilisation conforme.....	4
2. Consignes de sécurité.....	4
3. Caractéristiques techniques par module.....	5
4. Conformité.....	6
5. Composants essentiels et équipement de la station de recharge.....	8
6. Installation.....	9
6.1. Préparation : fondation en béton et câbles de raccordement.....	9
6.2. Préparation du module.....	10
6.3. Placer les points d'ancrage et installer les socles.....	11
6.4. Mise en place du premier module.....	12
6.5. Montage de la partie supérieure du toit.....	12
6.6. Montage des autres modules les uns à côté des autres.....	14
6.7. Montage des panneaux latéraux.....	16
6.8. Raccordement électrique.....	17
6.9. Mise en service.....	19
7. Nettoyage.....	19
8. Contrôle et entretien réguliers.....	20
9. Garantie.....	20
10. Élimination/recyclage.....	20
11. Pannes possibles/dépannage.....	21
12. Déclarations de conformité.....	21

Illustrations :

Fig. 1 – Plaque signalétique pour les modèles avec serrure à cylindre, serrure à pièce, serrure à code PIN.....	7
Fig. 2 – Plaque signalétique pour la variante avec serrure RFID.....	7
Fig. 3 – Plaque signalétique du système de verrouillage par code QR.....	7
Fig. 4 – Vue d'ensemble avec les compartiments ouverts.....	8
Fig. 5 – Double prise dans le compartiment de rangement.....	9
Fig. 6 – Assemblages vissés entre le corps et le socle.....	11
Fig. 7 – Dimensions des fondations.....	11
Fig. 8 - Assemblage socle-corps.....	12
Fig. 9 - Mise à la terre du boîtier et du socle.....	12
Fig. 10 - Détail du montage du toit.....	13
Fig. 11 - Barre de liaison du toit.....	14



Our company is certified according to
ISO 9001 | www.tuvsud.com/ms-zert

LOCKEEL[®]
lockers from steel

Fig. 12 - Bagues de réglage pour le toit.....	14
Fig. 13 - Fermeture de toit	14
Fig. 14 - Raccord vis-douille	15
Fig. 15 – Détail de la gouttière, détail A.....	15
Fig. 16 - Détail de la gouttière, détail B.....	15
Fig. 17 - Montage du cache latéral, détail A.....	16
Fig. 18 - Montage du cache latéral, détail B.....	16
Fig. 19 - Boîtier de commande.....	17
Fig. 20 – Schéma de raccordement électrique.....	18

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que **rotstahl GmbH** est la société mère de **Lockeel SARL**. Cela signifie que tous les produits certifiés au nom de rotstahl sont également conformes au nom de Lockeel, puisque nous proposons exactement les mêmes produits dans notre gamme.

LOCKEEL[®]
lockers from steel

 **rotstahl**[®]
Hochwertige Stahlmöbel

1. Usage prévu et utilisation conforme



- Cette documentation d'accompagnement contenant des informations importantes doit être lue attentivement avant la mise en service de l'installation et conservée pour référence future.



- La borne de recharge extérieure est une installation électrique. Si les prises intégrées sont endommagées ou défectueuses, aucun appareil électrique ne doit y être branché. Les prises endommagées doivent être immédiatement signalées au propriétaire/exploitant de la borne de recharge. Les réparations ne doivent être effectuées que par le service après-vente/le fabricant ou par un employé disposant des qualifications électrotechniques requises.



- **La borne de recharge ne doit être raccordée au courant que par une personne disposant des qualifications électrotechniques requises !**
- **Il est strictement interdit d'intervenir sur le raccordement électrique de la borne de recharge !**

Il s'agit d'une armoire en acier comprenant, en standard, quatre compartiments utilisateurs et un compartiment de service par module.

La station de recharge sert au rangement et à l'alimentation électrique d'appareils électriques, en particulier de chargeurs ou de batteries pour vélos électriques. Chaque compartiment utilisateur comporte deux prises auxquelles l'utilisateur peut brancher son chargeur. Les chargeurs ne sont pas fournis avec la station de recharge.

Les prises sont protégées par un disjoncteur différentiel. Les compartiments utilisateurs sont équipés de portes verrouillables. Le compartiment de service contient un boîtier électrique ; ce compartiment n'est pas librement accessible.

La station de recharge est une installation électrique destinée à des espaces extérieurs protégés, avec une température ambiante comprise entre -10 et +35 °C. La station de recharge est résistante aux intempéries sous les latitudes d'Europe centrale.

Afin de garantir sa durabilité et d'améliorer son confort d'utilisation, elle ne doit pas être exposée directement aux précipitations, à l'humidité et aux températures extrêmes. Il est recommandé de choisir un emplacement protégé et ombragé, de préférence avec un auvent. L'auvent doit dépasser la borne d'au moins 50 cm afin de faciliter le montage et l'ouverture de la structure de toit.

2. Consignes de sécurité



- Le produit doit être installé et ancré sur un support approprié.
- Respecter les températures ambiantes prévues.
- Ne pas entreposer de matériaux, d'objets ou d'animaux supplémentaires à l'intérieur du produit.

- En cas de dégagement de fumée ou de flammes au niveau du produit, coupez l'alimentation électrique (dans la mesure où cela peut être fait sans danger). Ne tentez pas d'éteindre le feu vous-même. Alerte immédiatement les pompiers.
- Avant utilisation, vérifier que l'appareil n'a pas été endommagé ou altéré.
- Les travaux de maintenance doivent être effectués et consignés selon les intervalles prévus dans le plan de maintenance.



- Ne placez pas de boissons, d'aliments ou d'autres liquides sur ou dans le produit. N'effectuez aucune modification de votre propre initiative sur le produit.
- Les travaux (par exemple : maintenance/réparation) sur le produit, et en particulier sur l'équipement électrique, ne doivent être effectués que par le fabricant ou par du personnel qualifié désigné par le fabricant.
- Avant de mettre le produit sous tension, assurez-vous qu'il ne présente aucun dommage extérieur (par exemple au niveau du boîtier, du raccordement au secteur, du câble, du bloc d'alimentation, etc.).



- Le produit ne doit pas être utilisé par des enfants ou des personnes dont les capacités physiques ou mentales sont réduites.
- N'utilisez le produit que sous la surveillance d'un adulte.



- Les personnes portant des implants médicaux doivent vérifier la compatibilité des implants avant d'utiliser le produit.

3. Caractéristiques techniques par module

Les informations suivantes s'appliquent à chaque module individuel comprenant 4 compartiments de chargement avec 2 prises chacun et un compartiment de service :

Nombre de prises électriques	4 x 2 prises
Hauteur	<ul style="list-style-type: none"> • 2135 mm (y compris le socle avec pieds réglables intégrés, le boîtier et le toit fermé). • Réglage en hauteur de +30 mm grâce au pied de réglage sur le socle. • Lorsque le toit est ouvert, la hauteur totale, mesurée du bord inférieur du pied de support rétracté jusqu'au point le plus haut du toit ouvert et verrouillé, est de 2 550 mm.
Largeur	<ul style="list-style-type: none"> • 460 mm par module individuel, panneaux latéraux compris • Module sans parois latérales = largeur 400 mm • Paroi latérale = largeur 30 mm
Profondeur	<ul style="list-style-type: none"> • 847 mm, y compris le débord de toit. • Sans toit : profondeur de la paroi arrière jusqu'à la façade du compartiment = 621 mm
Poids	125 kg (1 module individuel, avec toit, parois latérales, socle, etc.)
Consommation électrique max. par prise individuelle	900 W
Courant nominal	3 x 16 A
Tension nominale	400 V



Indice de protection	IP 44
Ventilation	Passive grâce à des fentes d'aération dans le corps

Outre les systèmes de verrouillage mécaniques (serrure à cylindre et serrure à consigne), **les systèmes de verrouillage électroniques** suivants sont disponibles pour la station de recharge pour vélos électriques :

	Code PIN	RFID	Ouverture par code QR
Nom du modèle :	Niro.Code	Niro.RFID	Motorlock Push2Open, Baseunit 12 Port Lock Controller
Données :	BURG Lüling GmbH & Co. KG Volmarsteiner Str. 52, 58089 Hagen (Allemagne), Tél. : + 49 (0) 23 35 63 08-0, info@burg.de www.burg.de		PAREVA GmbH Kammerforststrasse 17a, 76646 Bruchsal (Allemagne), T : +49 7257 938 90 23, info@pareva.de www.pareva.de
Instructions :	https://www.burg.de/de/produkte/downloads/anleitungen		
Conformité :	https://www.burg.de/de/produkte/downloads/konformitaetserklaerungen		
Alimentation :	2 piles AAA 1,5 V		câblé, alimentation 8-24 V
Puissance :	-	Niveau sonore d'environ 17 dBµA/m à 10 m	Wi-Fi : 18,87 dBm (802.11b), 18,13 dBm (802.11g) / 17,96 dBm (802.11n20), 18,38 dBm (802.11n40) Bluetooth : 6,03 dBm Bluetooth LE : 7,67 dBm
Plage de fréquences :	-	13,56 MHz Normes RFID : LEGIC® Ad- vant, MIFARE® Classic 1K, MIFARE® DESFire® EV	Wi-Fi : 2412–2472 MHz / 2422–2462 MHz Bluetooth/Bluetooth LE : 2402–2480 MHz
Indice de protection IP :	IP65		

4. Conformité

Par la présente, la société Lockeel sarl déclare que les modèles d'équipements radio E-Bike-Station QR et E-Bike-Station RFID sont conformes à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible au paragraphe 12.

La plaque signalétique se trouve à l'arrière de la station ainsi qu'à l'intérieur du compartiment de service. On distingue 3 types différents en fonction du système de verrouillage choisi – voir Fig.1 ,Fig.2 ,Fig.3 .



Our company is certified according to
ISO 9001 | www.tuvsud.com/ms-zert

LOCKEEL®
lockers from steel

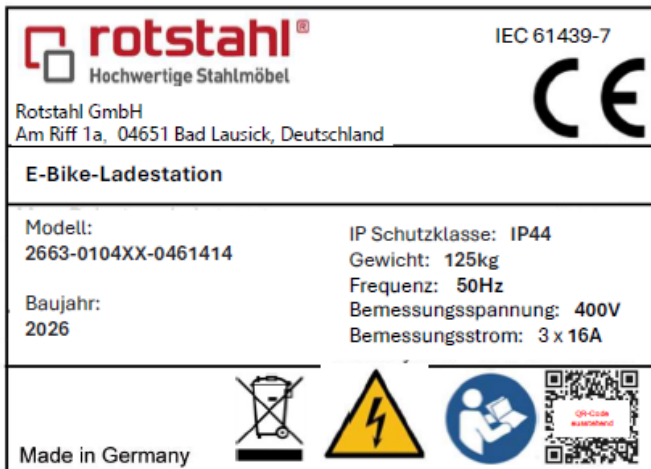


Fig.1 – Plaque signalétique pour les modèles avec serrure à cylindre, serrure à pièce, serrure à code PIN

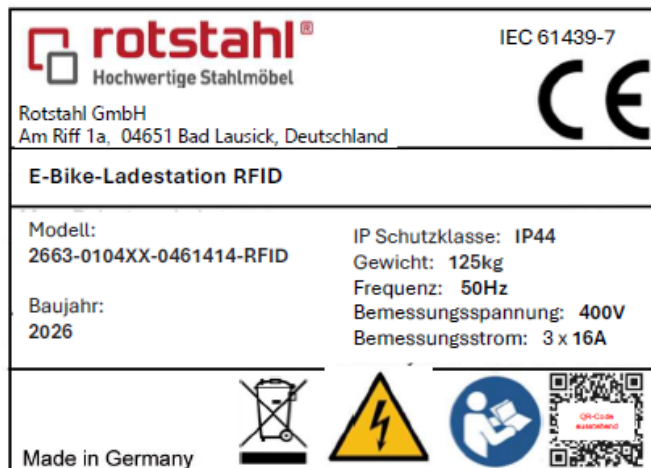


Fig.2 – Plaque signalétique pour la variante avec serrure RFID

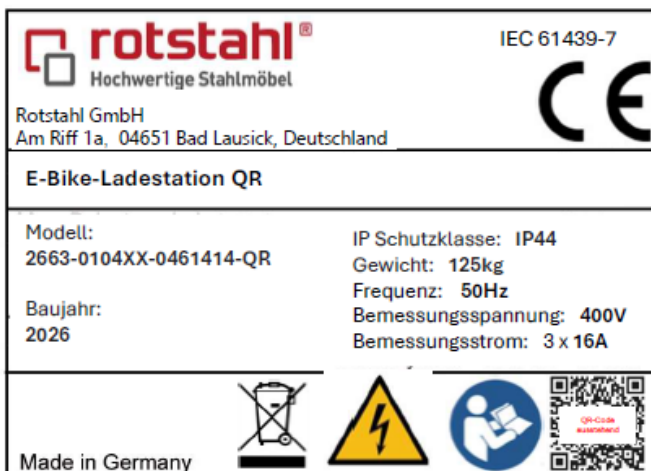


Fig.3 – Plaque signalétique du système de verrouillage par code QR

5. Composants essentiels et équipement de la station de recharge



Toit relevable pour le personnel autorisé, panneau en tôle modulaire avec ou sans lampe LED (avec capteur crépusculaire et de mouvement intégré). En cas de fermeture Pareva, les contrôleurs et routeurs Pareva se trouvent dans le toit, l'alimentation électrique se fait par des lignes d'alimentation séparées dans des prises électriques montées de manière fixe dans le toit.

4 compartiments, chacun équipé d'une double prise électrique précâblée, porte verrouillable avec l'une des 5 variantes de serrure possibles.

Compartiment de service, accessible uniquement au personnel autorisé/formé. La ligne d'alimentation du client se termine dans le compartiment de service et est raccordée à la ligne d'alimentation de l'armoire électrique via un coupleur CEE 3x16A, 400V. L'armoire électrique est montée de manière fixe, voir les pages suivantes

Fig.4- Vue d'ensemble avec les compartiments ouverts

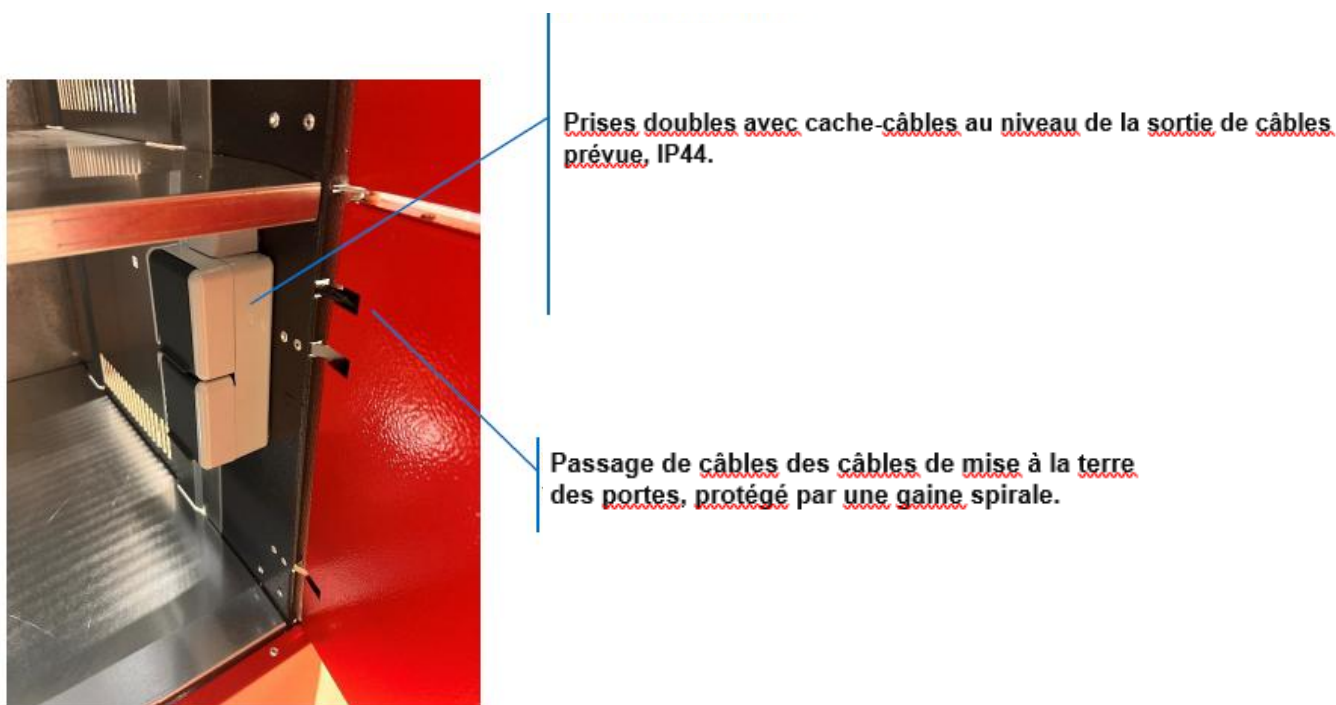


Fig.5- Double prise dans le compartiment de recharge

6. Installation



- La station de recharge extérieure doit être posée sur une fondation en béton stable et solide et y être fixée afin d'éviter tout renversement, déplacement, etc.
- Le câble de raccordement doit être choisi en fonction de la distance entre l'armoire et la source d'alimentation électrique, ainsi que des conditions sur place.
- Le montage doit être effectué par au moins deux personnes qualifiées.



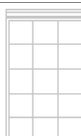
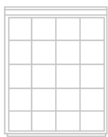
Matériel de montage nécessaire par colonne :

- 4 chevilles d'ancrage de 120 mm et vis en acier inoxydable ou chevilles à enfoncer M10
- Échelle
- Outils adaptés pour percer (Ø 10 mm) et visser
- Clé Allen n° 8

6.1. Préparation : fondation en béton et câble de raccordement

Avant le montage de l'armoire de chargement, il convient de préparer la semelle en béton . L'armoire de chargement ne doit être installée qu'à la verticale, sur une **semelle en béton** plane **présentant les dimensions minimales suivantes** (voir Tableau1) et d'une épaisseur recommandée de 500 mm (à choisir en fonction des conditions sur place). La semelle en béton doit dépasser d'au moins 50 mm du niveau du sol environnant.

Tableau1 - Dimensions des fondations

Nombre de modules côte à côte	Largeur totale de l'installation (piliers, y compris les panneaux latéraux)	Dimensions minimales des fondations		
		Largeur des fondations totale	Profondeur des fondations	Épaisseur
	Colonne 1 : L 460 mm	L 460 mm	620 mm	500 mm
	Colonne 1 : L 430 mm, Colonne 2 : L 430 mm	L 860 mm	620 mm	500 mm
	Colonne 1 : L 430 mm, Colonne 2 : L 400 mm, Colonne 3 : L 430 mm	L 1 260 mm	620 mm	500 mm
	Colonne 1 : L 430 mm, Colonne 2 : L 400 mm, Colonne 2 : L 400 mm, Colonne 4 : L 430 mm	L 1 660 mm	620 mm	500 mm

Pour le module à fixer, un **conduit de protection** doit être posé au centre de la fondation **avec le câble** d'alimentation et, le cas échéant, le câble réseau. En cas d'installation de plusieurs modules côte à côte, le câble peut être tiré du premier module vers les suivants ou un câble séparé peut être posé pour chaque module.

Le câble de raccordement **de chaque colonne** doit être au moins tripolaire d'une section minimale de 2,5 mm²; la section du câble doit être choisie en fonction de la distance par rapport à la source d'alimentation ; type recommandé : **NYJ-J 5x2,5 mm²** ou équivalent.

6.2. Préparation du module

En règle générale, chaque module est livré avec son socle vissé. Les caches latéraux (une paire par installation) sont montés. Le toit est fourni séparément.

Pour préparer le montage, commencez par retirer les panneaux latéraux éventuellement montés sur le corps. Desserrez ensuite les vis reliant le corps au socle et soulevez le corps.

Fig.6 - Raccords vissés entre le corps et le socle



6.3. Placer les points d'ancrage, fixer le socle

- Dès que la fondation en béton est prête conformément aux instructions (voir Fig.7), les points d'ancrage pour les socles peuvent être marqués.
- Pour ce faire, placez le socle sur la fondation et marquez les emplacements des trous de perçage au niveau des pieds réglables.
- Retirez ensuite le socle et percez les 4 trous dans la semelle en béton.
- Remettez ensuite le socle en place et fixez-le à la fondation à l'aide de 4 chevilles de 120 mm + vis en acier inoxydable et rondelles ou de 4 ancrages à enfoncer M10.
- Mettez le socle à niveau à l'aide d'un niveau à bulle et des vis de nivellement intégrées.

Fig.7 - Dimensions des fondations



Pour les installations à 2, 3 et 4 éléments, répétez ces étapes pour tous les socles. Placez les socles les uns à côté des autres, bien alignés.

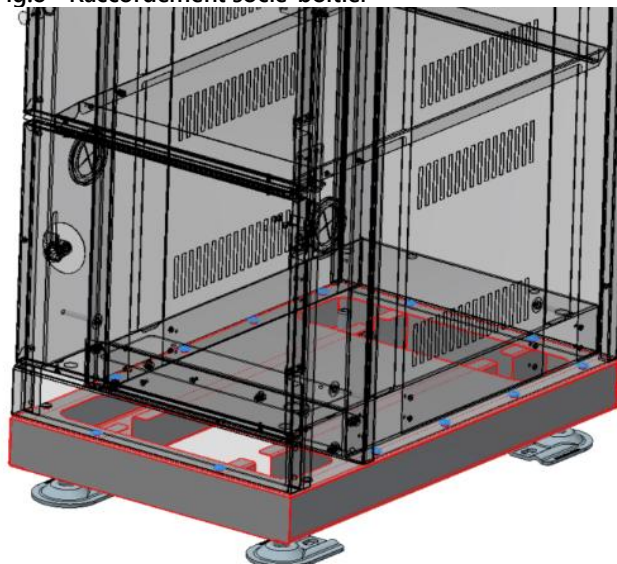
6.4. Installation de la première colonne

Le premier module est monté sur le socle extérieur gauche déjà ancré.

Visser le boîtier sur le socle à l'aide des 8 vis (4 vis à gauche sur le côté extérieur du corps et 4 vis à droite sur le côté extérieur du corps), ainsi que 2 vis à l'avant et 2 vis à l'arrière, voir Fig.8 .

Pour visser le boîtier sur le socle et pour visser plusieurs modules entre eux, le coffret électrique peut être dévissé à l'aide des deux boulons de montage situés dans le compartiment de service et retiré de ce dernier. Les vis sont ainsi plus facilement accessibles.

Fig.8 - Raccordement socle-boîtier



Mettre le boîtier et le socle à la terre de manière conductrice, voir Fig.9 :

Mise à la terre sur le côté droit. (C'est pourquoi il faut installer les modules en partant de la gauche.)

Fig.9 - Mise à la terre du boîtier et du socle



6.5. Montage de la structure de toit

Si la station est couverte (abri à vélos ou similaire), il faut disposer d'au moins 50 cm de hauteur pour garantir le montage et l'ouverture ultérieure de la structure de toit.

Veillez tenir compte des différentes largeurs de toit lors de l'affectation des toits aux colonnes, voir Tableau 2.

Tableau2 - Largeurs de toit

Type de toit	Largeur	Longueur	Hauteur
Station de recharge pour vélos électriques Toit pour module simple	460 mm	845 mm	110 mm
Toit de station de recharge pour vélo électrique pour colonne de droite	430 mm	845 mm	110 mm
Toit de station de recharge pour vélo électrique pour module intermédiaire	400 mm	845 mm	110 mm
Toit de station de recharge pour vélo électrique pour colonne gauche	430 mm	845 mm	110 mm

Une fois que le premier boîtier est vissé à l'aide des 12 vis situées au bas du socle et que la mise à la terre est installée, le toit peut être monté :

- Poser le toit à fleur du couvercle du boîtier correspondant, le maintenir en place par mesure de sécurité.
- À l'arrière du toit, veillez à ce que les trous et les alésages de la charnière du couvercle du boîtier coïncident avec ceux du toit posé mais non encore fixé, voir Fig.10 .
- Insérez ensuite l'axe du toit d'un côté (gauche ou droit) depuis l'extérieur à travers les trous/perçages jusqu'à mi-course, voir Fig. 11 .
- Une fois l'axe enfoncé à mi-course, soulevez légèrement le toit à l'avant afin d'enfiler les deux bagues de réglage situées à l'arrière du toit sur l'axe (qui se termine au centre), de manière à ce qu'elles se trouvent sur l'axe du toit.
- Enfoncez ensuite la tige sur toute sa longueur.
- Poussez ensuite les deux bagues de réglage vers l'extérieur contre les pièces en tôle et serrez-les sur l'axe à l'aide de la vis sans tête, voir fig. 11.

Ainsi, l'axe reste positionné sur le toit et, pendant le montage, le toit repose presque toujours sur le couvercle et peut être facilement installé par 1 à 2 personnes.

Fig.10 - Détail du montage du toit

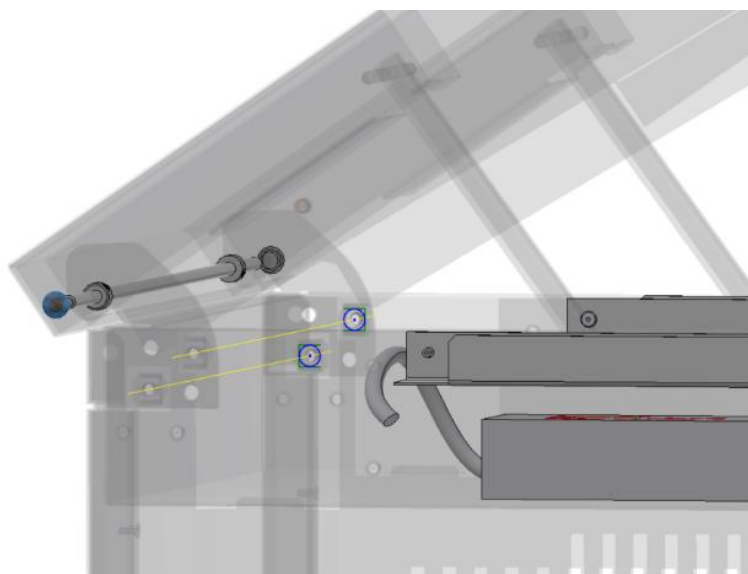


Fig.11 - Barre de liaison du toit

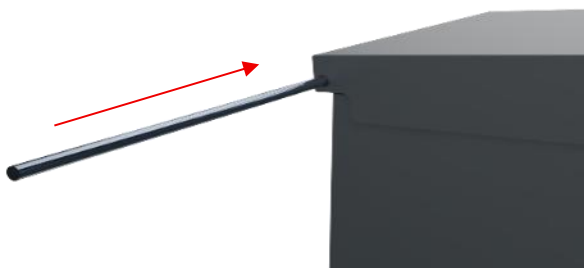


Fig.12- Bagues de réglage pour toit



Enfin, rabattre le toit, fermer les deux serrures et verrouiller ainsi le toit, voir Fig.13 . Conserver la clé en lieu sûr (« clé de service du toit »).

Fig.13 - Fermeture du toit



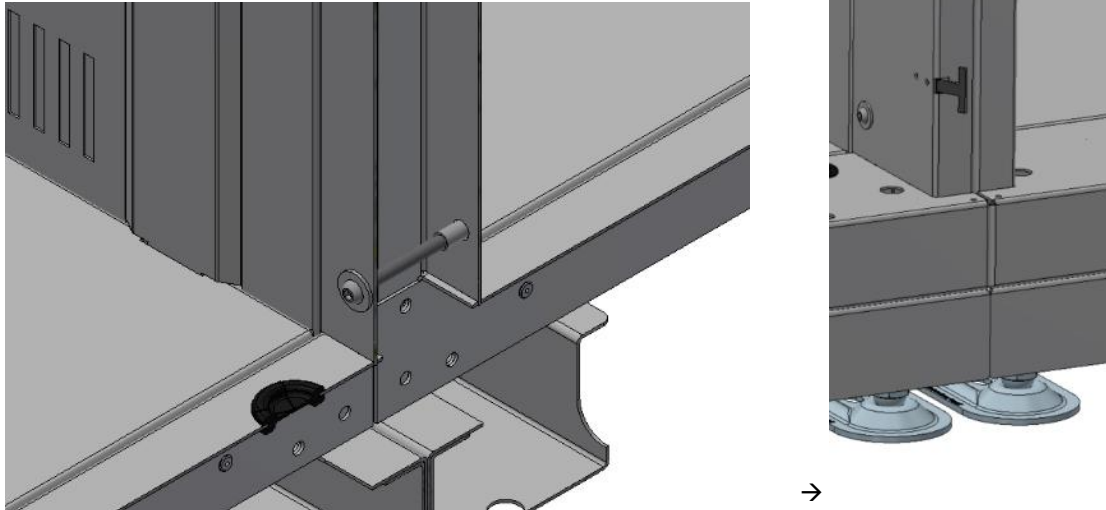
6.6. Montage d'autres colonnes côte à côte

Une fois le premier module de gauche entièrement monté, le module suivant peut être installé à droite de celui-ci, sur le deuxième socle déjà ancré. Pour ce faire, placez le deuxième boîtier sur le socle et vissez-le à l'aide des 4 vis de la rangée de droite, ainsi que les 2 vis à l'intérieur, à l'avant et à l'arrière.

La mise à la terre du deuxième module s'effectue également sur le côté droit, comme indiqué à l'étape de montage 6.4 . /Fig.9 .

Visser les modules entre eux à l'aide de la connexion « douille à vis » en haut du couvercle du boîtier et en bas du compartiment de service, voir Fig.14 .

Fig.14 - Assemblage vis-douille



Insérez maintenant la gouttière entre les deux couvercles du boîtier.

Pour ce faire, insérez d'abord la gouttière à l'arrière dans la fente de la paroi arrière, puis insérez-la vers le bas à l'avant, voir Fig.15 .

Pliez ensuite les deux languettes en tôle et vissez-les sur les deux couvercles du boîtier au niveau des trous de montage, voir Fig.16 .

Fig.15 – Gouttière de drainage de l'eau de pluie, détail A

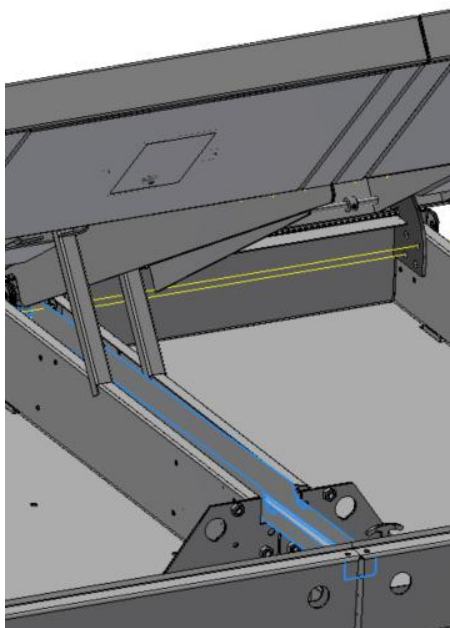
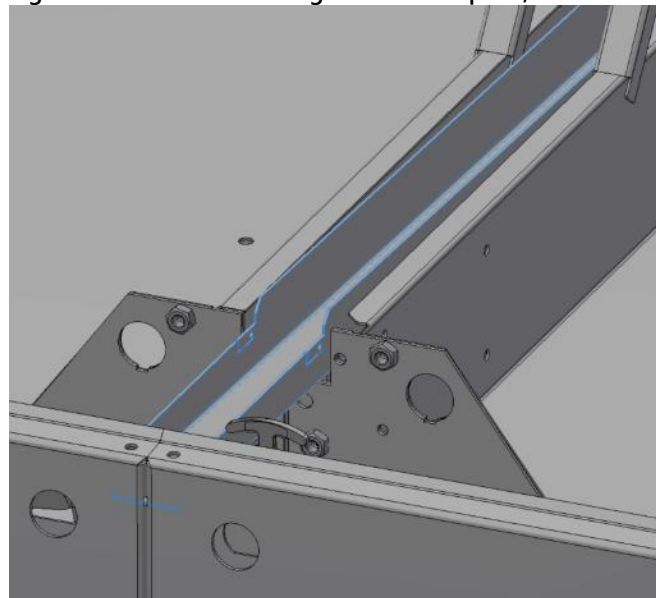


Fig.16 – Gouttière de drainage de l'eau de pluie, détail B

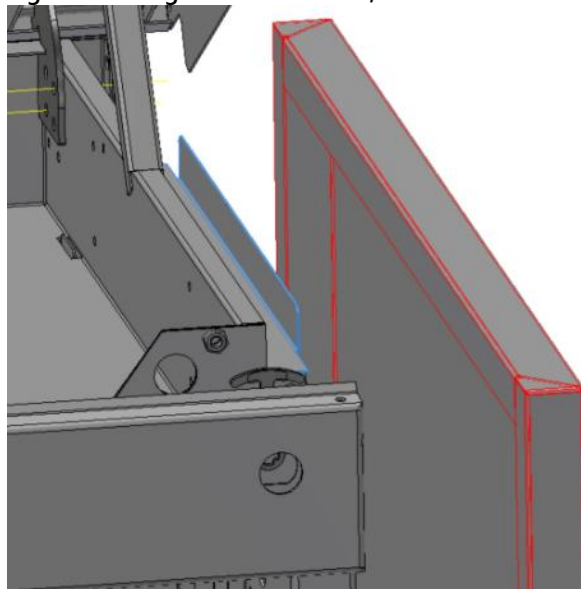


Répéter le montage des modules jusqu'à ce que la paroi latérale puisse enfin être montée sur le module extérieur droit, après la mise à la terre et le montage sur le toit.

6.7. Montage des panneaux latéraux

Monter les parois d'extrémité à gauche sur le module gauche et à droite sur le module droit de l'installation : la paroi d'extrémité latérale est accrochée en haut à l'aide des équerres colorées en bleu sur l'image, qui servent de supports de tôle, voir Fig.17 .

Fig.17 - Montage du cache latéral, détail A



En bas, monter la paroi latérale déjà en place depuis l'intérieur du compartiment de service. Pour cela, visser les deux vis depuis le compartiment de service vers l'extérieur dans la paroi latérale, voir Fig.18 .

Fig.18 - Montage du cache latéral, détail B



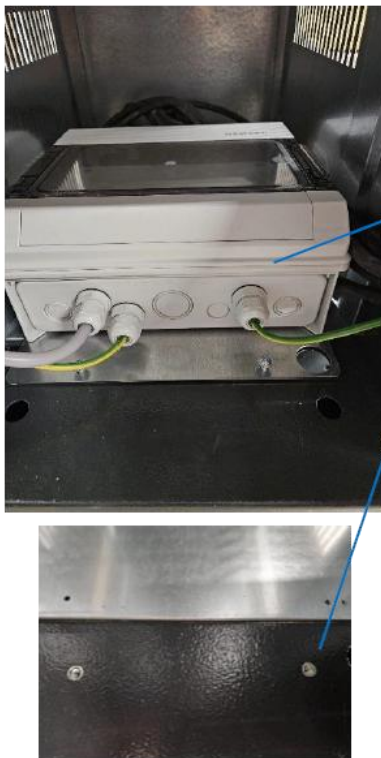
Après le montage des parois latérales : poser les bouchons en plastique sur le toit pour recouvrir les trous destinés aux axes de toit sur les deux toits les plus à l'extérieur. (Pour recouvrir les trous visibles à l'extérieur, sur le module gauche au niveau du module gauche et du module droit le plus à l'extérieur.)

6.8. Raccordement électrique



- *Le raccordement électrique ne doit être effectué que par des personnes disposant des qualifications électrotechniques requises.*
- *Avant toute intervention sur le raccordement électrique de la station de recharge, assurez-vous que le câble d'alimentation est débranché de la source d'alimentation.*

Le câble de raccordement se branche sur le boîtier électrique situé tout en bas du compartiment de service. Pour faciliter la manipulation, il est recommandé de dévisser le support du boîtier électrique. Une fois le câble de raccordement branché, il est possible d'activer le disjoncteur combiné pour alimenter les prises dans les différents compartiments utilisateur. L'alimentation du câble de raccordement est alors activée dans le tableau de distribution local.



Boîtier électrique fixée de manière adaptative via une plaque de montage et solidement vissée au fond du compartiment de service par 2 vis, pour un démontage facile en cas d'entretien de l'armoire. Les câbles d'entrée et de sortie sont suffisamment longs pour permettre de retirer l'armoire du compartiment de service sans avoir à démonter le câblage.

Fig.19- Boîtier électrique

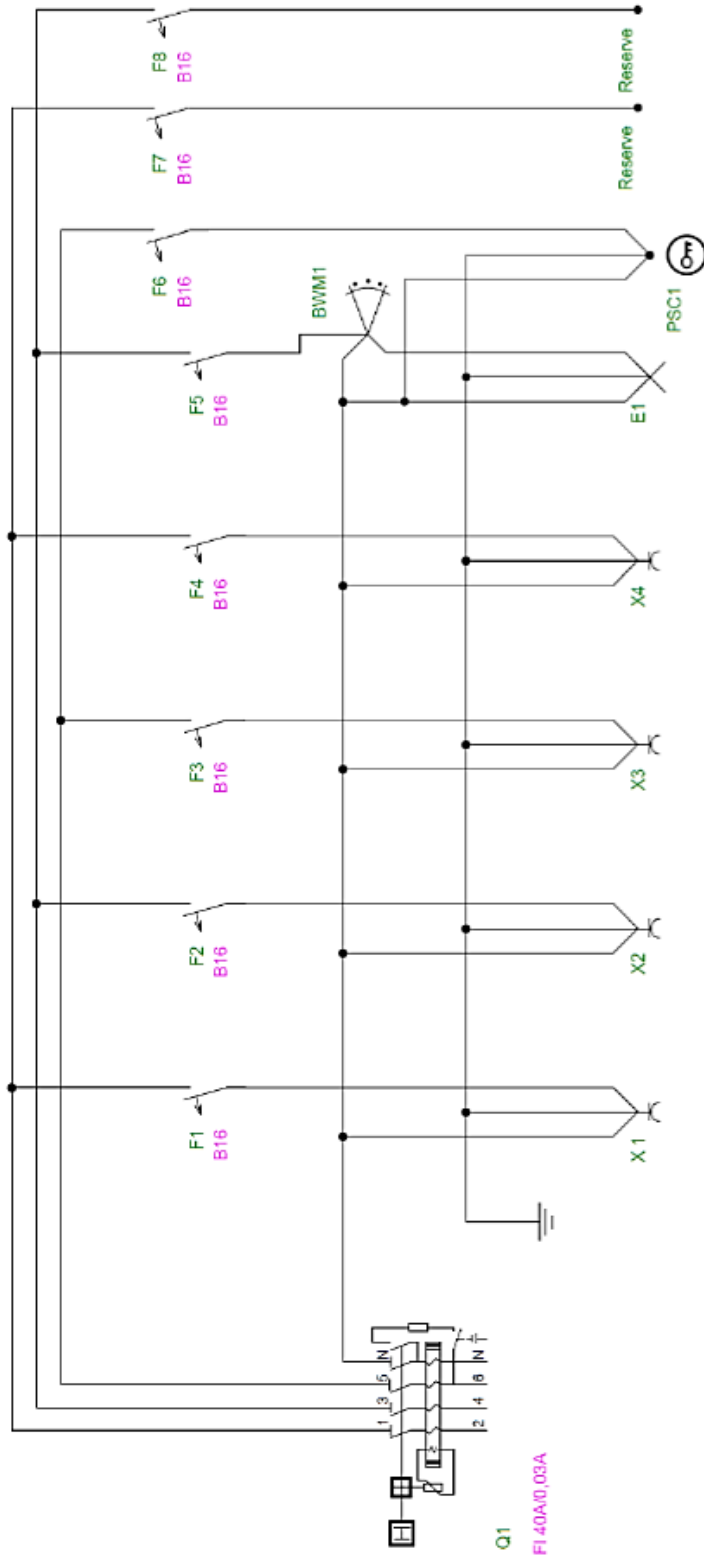


Fig.20- Schéma de raccordement électrique

6.9. Mise en service



Avant la mise en service, il est nécessaire de procéder à une première révision de l'installation électrique. Une fois la révision effectuée, la station de recharge peut être mise en service.

L'ouverture et la fermeture des compartiments utilisateurs dépendent du type de serrure choisi. Une prise unique peut alimenter des appareils dont la puissance totale absorbée ne dépasse pas 900 W.

7. Nettoyage



- Débranchez systématiquement la station du réseau électrique avant tout nettoyage !
- Les composants électriques de la station de recharge ne doivent jamais entrer en contact avec de l'humidité ou de l'eau ! Cela vaut également pour l'humidité ou l'eau pouvant provenir de la mousse ou d'autres produits de nettoyage, ainsi que des ustensiles de nettoyage !
- Ne touchez jamais les composants sous tension avec les mains humides ou mouillées
- Il est interdit de nettoyer les prises électriques si celles-ci sont endommagées.
- N'utilisez jamais de produits nettoyants agressifs ou corrosifs, car ils pourraient ternir la peinture, voire la décoller. Les composants électriques ou électroniques pourraient être endommagés. Les plastiques ou les autocollants pourraient devenir poreux ou cassants.

Salissures légères

Nous recommandons généralement d'essuyer la station de recharge avec un chiffon sec, doux et propre. Vous pouvez également éliminer les salissures légères à l'aide d'un chiffon légèrement humide sans ajouter de produit nettoyant. Dès que vous essayez avec un chiffon humide, nous vous recommandons de sécher immédiatement les zones nettoyées. Vous pouvez ramollir les salissures légèrement incrustées en posant un chiffon légèrement humide dessus, puis les essuyer.

Salissures importantes

Si vous souhaitez nettoyer la station de recharge avec des produits de nettoyage biologiques ou chimiques, nous vous recommandons de tester d'abord le produit sur une zone cachée de l'armoire ! Veuillez n'utiliser le produit de nettoyage que sur la zone à nettoyer et avec une grande parcimonie. Essayez ensuite la zone concernée avec un chiffon humidifié à l'eau claire. Veuillez ensuite essuyer la zone nettoyée pour la sécher. Les pièces électriques ou électroniques ne doivent en aucun cas être vaporisées ! Nous déclinons toute garantie ou responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels résultant de l'utilisation de produits nettoyants vaporisés.

Désinfection

Pour désinfecter l'armoire et ses composants, veuillez utiliser de préférence des lingettes désinfectantes légèrement humides. Si vous devez néanmoins vaporiser un désinfectant, vous devez immédiatement essuyer à sec les zones traitées. Les pièces électriques ou électroniques ne doivent en aucun cas être

vaporisées ! Nous déclinons toute garantie ou responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels résultant de l'utilisation de désinfectants vaporisés.

8. Contrôle et entretien réguliers



- Les composants électriques et mécaniques de la station de recharge doivent être contrôlés et entretenus régulièrement par du personnel spécialisé qualifié et formé à cet effet !

Afin de garantir un fonctionnement sûr, les étapes suivantes doivent être effectuées régulièrement (au moins une fois par an). Vous pouvez vous procurer les pièces de rechange éventuellement nécessaires auprès de la société Lockeel sarl :

- *Contrôle des câbles d'alimentation*
Soumettre tous les câbles d'alimentation à un contrôle visuel. Cela inclut également le contrôle des raccords vissés et des raccords de transfert.
- *Contrôle de la signalisation*
Vérifier que toutes les étiquettes sont complètes et à jour, et les remplacer en cas d'absence ou de détérioration.
- *Contrôle et entretien des serrures*
Chaque serrure doit faire l'objet d'un test de fonctionnement. Pour les fermetures à piles, vérifier l'état de charge et remplacer les piles si nécessaire.
- *Contrôle des composants mobiles*
Soumettre tous les composants des armoires à un contrôle visuel, vérifier les raccords vissés et enfichables et les resserrer si nécessaire.
- *Documentation des travaux*
Les travaux d'entretien et de maintenance doivent être documentés de manière traçable.

9. Garantie

Nous accordons une garantie sur la station de recharge conformément aux conditions actuelles, que vous pouvez consulter sur www.lockeel.com.

10. Mise au rebut / Recyclage



- Avant le démontage, assurez-vous que la station de recharge est débranchée du réseau électrique !



- À la fin de la durée de vie de la borne de recharge, l'exploitant/propriétaire est tenu de l'éliminer de manière écologique ou de remettre le produit à un point de collecte conformément aux conditions locales. Le produit est fabriqué à partir de matériaux entièrement recyclables.



- Avant de mettre l'appareil au rebut, séparez les composants électriques et électroniques ainsi que les pièces en plastique du boîtier en tôle d'acier.

11. Pannes possibles / Dépannage

Procédure à suivre en cas de station de recharge défectueuse :



- Si vous constatez des dommages au niveau des prises, des câbles ou du boîtier, une personne habilitée doit débrancher l'armoire de recharge du réseau électrique et veiller à ce que les défauts soient réparés.
- Toute réparation doit être effectuée exclusivement par du personnel qualifié ou par le fabricant. Il est interdit de modifier les composants électriques.
- L'armoire de recharge doit être mise hors service jusqu'à ce que les défauts soient corrigés.

En cas de dysfonctionnement, l'exploitant/propriétaire doit être contacté.

En cas de surcharge de l'une des prises des compartiments utilisateurs, le disjoncteur différentiel combiné situé sur le boîtier électrique se déclenche. Dans ce cas, une personne habilitée débranche tous les appareils électriques connectés aux prises doubles et tente de réenclencher le disjoncteur différentiel combiné.

Si le disjoncteur différentiel ne se déclenche pas, cela signifie que trop d'appareils électriques étaient branchés sur les prises doubles. Il faut réduire le nombre d'appareils électriques branchés.

Si le disjoncteur différentiel se déclenche à nouveau même sans appareils électriques branchés, cela signifie qu'il y a un dysfonctionnement dans l'installation électrique. Dans ce cas, contactez le service après-vente/le fabricant ou faites effectuer la réparation par un technicien qualifié en électricité.

Si le dépannage échoue ou si un dysfonctionnement inconnu survient, débranchez la station et informez le **service après-vente** :

Tél. : 00352 27 404 930 du lundi au vendredi de 8h - 17h

E-mail : info@lockeel.com

12. Déclarations de conformité

→ Cf. annexe

Déclaration de conformité UE



Le fabricant :

rotstahl GmbH
Am Riff 1a
04651 Bad Lausick
Allemagne

déclare par la présente, sous sa seule responsabilité, que le produit :

Désignation : Station de recharge pour vélo électrique

Numéro d'identification : 2663-0104XX-0461414

est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la législation applicable (ci-après) – y compris les modifications en vigueur à la date de la déclaration.

Les dispositions légales suivantes ont été appliquées :

Directive 2014/35/UE (directive « basse tension »)

Directive 2014/30/UE (directive CEM)

Directive 2011/65/UE (RoHS)

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

Norme	Titre
EN CEI 61439-1:2021	Ensembles d'appareillage à basse tension - Partie 1 : Spécifications générales
EN CEI 61439-7:2023	Ensembles d'appareillage à basse tension - Partie 7 : Ensembles d'appareillage pour des applications spécifiques telles que les marinas, les campings, les places de marché, les stations de recharge pour véhicules électriques
EN CEI 61000-6-3: 2021	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-3 : Normes génériques - Émissions parasites des appareils dans les environnements résidentiels
EN CEI 63000:2018	Documentation technique pour l'évaluation des équipements électriques et électroniques en ce qui concerne la restriction des substances dangereuses

Bad lausick

Ort

18.3.2026

Datum

André Trautner

Unterschrift: André Trautner, Geschäftsführer

Déclaration de conformité UE



Le fabricant :

rotstahl GmbH
Am Riff 1a
04651 Bad Lausick
Allemagne

déclare par la présente, sous sa seule responsabilité, que le produit :

Désignation : Station de recharge pour vélo électrique RFID

Numéro d'identification : 2663-0104XX-0461414-RFID

est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la législation applicable (ci-après) – y compris les modifications en vigueur à la date de la déclaration.

Les dispositions légales suivantes ont été appliquées :

Directive 2014/53/UE (directive sur les équipements hertziens)

Directive 2011/65/UE (RoHS)

Les objectifs de protection des dispositions légales suivantes ont été respectés :

Directive 2014/35/UE (directive « basse tension »)

Directive 2014/30/UE (directive CEM)

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

Norme	Titre
EN 300 330 V2.1.1	Équipements de faible portée (SRD) – Appareils radio dans la bande de fréquences de 9 kHz à 25 MHz et systèmes à boucle inductive dans la bande de fréquences de 9 kHz à 30 MHz
EN 301 489-1 V2.2.3	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Norme pour les équipements et services radio - Partie 1 : Exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.3.2	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Norme pour les équipements et services radio - Partie 3 : Conditions spécifiques pour les appareils radio à courte portée (SRD) fonctionnant dans la bande de fréquences de 9 kHz à 246 GHz
EN 55032:2015 + AC:2016 + A11:2020 + A1:2020	Compatibilité électromagnétique des appareils et équipements multimédias - Exigences relatives aux émissions parasites
EN CEI 61439-1:2021	Ensembles d'appareillage à basse tension - Partie 1 : Spécifications générales
EN CEI 61439-7:2023	Ensembles d'appareillage pour certaines applications telles que les marinas, les campings, les places de marché, les stations de recharge pour véhicules électriques
EN CEI 62311:2020	Évaluation des équipements électriques et électroniques en ce qui concerne les limites d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques (0 Hz à 300 GHz)
EN CEI 63000:2018	Documentation technique pour l'évaluation des équipements électriques et électroniques en ce qui concerne la limitation des substances dangereuses

Bad lausick
Ort

18.3.2026
Datum

André Trautner
Unterschrift: André Trautner, Geschäftsführer

Déclaration de conformité UE

Le fabricant :

rotstahl GmbH
Am Riff 1a
04651 Bad Lausick, Allemagne



déclare par la présente, sous sa seule responsabilité, que le produit :

Désignation : Station de recharge pour vélo électrique QR
Numéro d'identification : 2663-0104XX-0461414-QR

est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la législation applicable (ci-après) – y compris les modifications en vigueur à la date de la déclaration.

Les dispositions légales suivantes ont été appliquées :

Directive 2014/53/UE (directive sur les équipements hertziens)

Directive 2011/65/UE (RoHS)

Les objectifs de protection des législations suivantes ont été respectés :

Directive 2014/35/UE (directive « basse tension »)

Directive 2014/30/UE (directive CEM)

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

Norme	Titre
EN 300 328 V2.2.2	Systèmes de transmission à large bande - Équipements de transmission de données fonctionnant dans la bande 2,4 GHz
EN 301 511 V12.5.1	Système global de communications mobiles (GSM) - Équipements de stations mobiles
EN 301 908-1 V15.1.1	Réseaux cellulaires IMT - Norme harmonisée relative à l'utilisation des fréquences radioélectriques - Partie 1 : Introduction et exigences communes pour la version 15
EN 301 908-2 V13.1.1	Réseaux cellulaires IMT - Norme harmonisée relative à l'utilisation des fréquences radioélectriques - Partie 2 : Terminaux (UE) CDMA à étalement direct (UTRA FDD)
EN 301 908-13 V13.3.1	Réseaux cellulaires IMT - Norme harmonisée relative à l'utilisation des fréquences radioélectriques - Partie 13 : Terminaux (UE) pour l'accès radio terrestre universel évolué (E-UTRA)
EN 301 489-1 V2.2.3	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Norme pour les équipements et services radio - Partie 1 : Exigences techniques communes
EN 301 489-17 V3.2.4	Compatibilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et services radio - Partie 17 : Conditions spécifiques pour les systèmes de transmission de données à large bande
EN 301 489-52 V1.2.1	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Norme pour les équipements et services radio - Partie 52 : Conditions spécifiques pour les terminaux cellulaires (UE) et les équipements auxiliaires
EN 18031-1:2024	Exigences de sécurité communes pour les équipements radioélectriques - Partie 1 : Équipements radioélectriques connectés à Internet
EN 55032:2015 + AC:2016 + A11:2020 + A1:2020	Compatibilité électromagnétique des appareils et équipements multimédias - Exigences relatives aux émissions parasites
EN CEI 61439-1:2021	Ensembles d'appareillage à basse tension - Partie 1 : Spécifications générales
EN CEI 61439-7:2023	Ensembles d'appareillage pour certaines applications telles que les marinas, les campings, les places de marché, les stations de recharge pour véhicules électriques
EN CEI 62311:2020	Évaluation des équipements électriques et électroniques en ce qui concerne les limites d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques (0 Hz à 300 GHz)
EN CEI 63000:2018	Documentation technique pour l'évaluation des équipements électriques et électroniques en ce qui concerne la limitation des substances dangereuses

Bad lausick
Ort

18.3.2026
Datum

André Trautner
Unterschrift: André Trautner, Geschäftsführer